



# **Guide:**

# **Les Cabinets Médicaux Suisses :**

# **Face à la Menace Cyber**

Analyse de la situation et recommandations

**Médilac**  
**Consulting**

# Cyberattaques contre les Cabinets Médicaux en Suisse et Suisse Romande

## 1. Contexte suisse général

**63K**

Cyber incidents  
enregistrés par l'OFCS en 2024

**+13K**

Augmentation  
vs. 2023

**8.5**

Minutes  
Un incident toutes les 8 min

**12K**

Cas de phishing  
en 2024 (+2500 vs 2023)

Hôpitaux suisses dangereusement exposés (rapport NTC).

## 2. Cas majeur en Suisse romande : Cyberattaque Vidymed (décembre 2024)

### Attaque Vidymed

Le 7 déc. 2024, le groupe Vidymed (Lausanne) est attaqué, impactant plus de 100 médecins indépendants.

### Impact prolongé

Plus d'un mois sans accès (dossiers, agendas), entraînant des pertes financières (facturation).

### Conséquences graves

Non-conformité légale et reconstruction manuelle des dossiers.

## 3. Incident historique 2022

Mars 2022 : Piratage de cabinets médicaux en Suisse romande.

Fuite de données : Dossiers patients sur le Darknet. Le PFPDT a constaté une sécurité insuffisante.

## 4. Menaces spécifiques



### Ransomwares

Types : Akira, Black Basta.



### Atttaques sophistiquées

Plus ciblées et complexes (2025).



### IA par les cybercriminels

Utilisation accrue de l'IA.



### Phishing & fraudes

Téléphoniques (60%).

## 5. Vulnérabilités du secteur médical suisse

### Failles informatiques

Systèmes hospitaliers avec failles majeures (rapport NTC).

### Données non sécurisées

Données patients insuffisamment protégées.

### Dépendance/Vulnérabilité

Dépendance aux systèmes centralisés et vulnérabilité des médecins indépendants.



# Recommandations pour les Cabinets Médicaux Suisses

## Cadre légal et organismes de référence



### OFCS (Office fédéral de la cybersécurité)

Point de contact central pour la cybersécurité.



### PFPDT (Préposé fédéral à la protection des données)

Garantit le respect des lois sur la protection des données et la confidentialité.



### Obligation légale d'informer les patients

Communication transparente avec les patients en cas de violation.



### Signalement obligatoire des incidents

Tous les incidents doivent être signalés aux autorités.

## Mesures préventives prioritaires

### Audits de sécurité réguliers

Évaluations fréquentes et approfondies des systèmes.

### Sauvegardes externalisées et déconnectées

Copies de secours hors ligne et séparées.

### Formation spécifique du personnel médical

Sensibilisation et formation continue aux menaces.

### Éviter la dépendance à un seul système centralisé

Diversifier les solutions et les fournisseurs.

### Mise en place de systèmes de détection précoce

Outils de surveillance et d'alerte en temps réel.

## Spécificités pour médecins indépendants



### Vérifier les garanties de sécurité des prestataires IT

S'assurer des normes de sécurité élevées des fournisseurs.



### Maintenir des copies locales sécurisées des données critiques

Copies de sauvegarde indépendantes des systèmes cloud.



### Prévoir un plan de continuité sans accès au système principal

Procédures manuelles ou alternatives pour les opérations essentielles.



### Assurance cyber adaptée au secteur médical

Assurance spécifique couvrant les risques de cyberattaques.

## Ressources et support

### → Portail OFCS : signalement et alertes

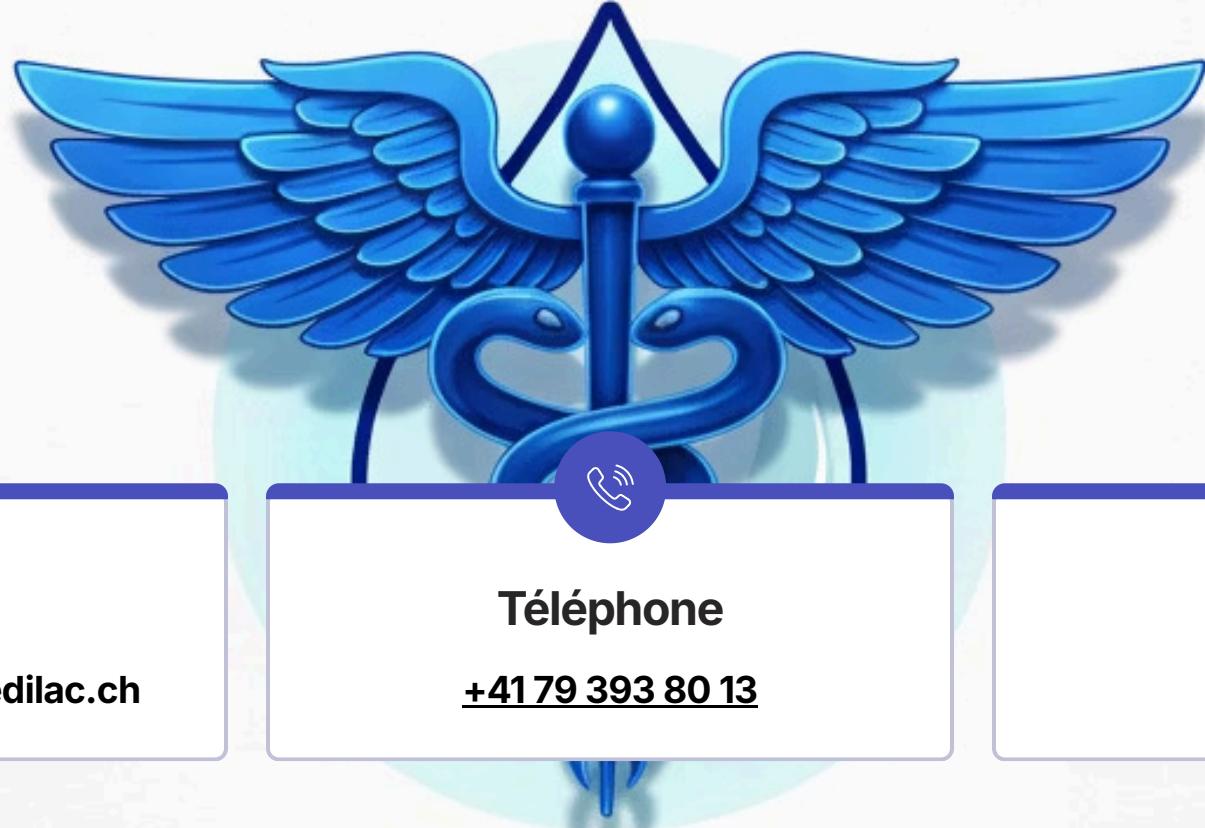
Plateforme pour signaler les incidents et recevoir des informations.

### → Veille active sur les menaces émergentes

S'informer des dernières vulnérabilités et techniques d'attaque.

### → Collaboration avec experts en sécurité IT santé

Faire appel à des spécialistes du domaine.



Email

[vincent.limbach@medilac.ch](mailto:vincent.limbach@medilac.ch)



Téléphone

[+41 79 393 80 13](tel:+41793938013)



LinkedIn

[Profil LinkedIn](#)

# Médilac Consulting